

ASSOCIATION COLLOISE MARCHE ET DÉCOUVERTE

Site Internet : <http://metd.au-soleil.org>
(Nouvelle adresse du site internet)

Assemblée générale du 15 juin 2006

Ordre du jour :

Rapport moral
Rapport financier
Achats de matériel et assurance
Cotisation annuelle
Renouvellement du bureau
Séjours et randonnées de l'été 2006
Questions diverses

I - Rapport moral

Les effectifs de l'association sont restés stables. En effet, nous sommes à ce jour 72 membres par rapport aux 79 de l'année précédente.

La fréquentation moyenne des sorties se situe entre 10 et 15 personnes, sauf pour les jours pluvieux, ce qui permet de conserver une grande convivialité et une ambiance chaleureuse.

Comme chaque année, plusieurs randonnées du dimanche, du lundi ou du mercredi ont dû être annulées (3) ou modifiées (4) en raison de mauvaises conditions météorologiques, pluie, neige ou verglas.

Outre les randonnées d'une journée, nous avons effectué trois sorties de plusieurs jours :

- L'Ubaye durant le week-end du 30 juillet 2005
- Le Champsaur du 1er au 7 septembre 2005
- Cassis et la Sainte Baume du 22 au 24 avril 2006

Ces plus longues sorties remportent toujours un franc succès et nous nous retrouvons régulièrement à 25 ou davantage.

En ce qui concerne les dépenses d'achat de matériel, l'acquisition d'un GPS (Global Positionning System : Dispositif de localisation géographique rapide) est en cours de résolution car nous attendons que le produit retenu soit disponible. Cette opération est suivie par Pierre Gauthier.

Au sujet de la radio, la réglementation complique nos choix : Nous ne pouvons obtenir une fréquence d'utilisation qu'en inscrivant l'association, et ses membres, auprès de la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre). Nous débattrons tout à l'heure des différentes options.

Je ne peux clore ce rapport moral sans remercier tous ceux qui participent au bon fonctionnement de notre association et qui, grâce à leur efficacité et à leur disponibilité, en ont fait la sympathique équipe qu'elle est à ce jour.

Approbation du rapport moral : Quitus est donné à l'unanimité.

II - Rapport financier

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisation 2005-2006	954,00	Achat matériel	109,00
Subvention municipale	200,00	Pharmacie	51,26
Recettes diverses : Moins values sur les séjours dans l'Ubaye, le Champsaur et Cassis	450,00	Participations sorties	130,00
		Cotisation Office du Tourisme	28,00
		Frais de déplacement reconnaissance Cassis	125,59
		Assurance MACIF	226,19
		Provision pour achat GPS et radiotéléphone	933,96
Total crédit	1 604,00		Total débit
			1 604,00

État de la trésorerie à la fin de l'exercice 2004-2005 (à mai 2005) Et rappel des exercices antérieurs

Excédent cumulé de 1996 à 2005 **672,36**
Excédent 2005-2006 **0,00**

Total des disponibilités, exercice 2005-2006 (672,36 + 933,96) **1 606,32**

Approbation du rapport financier : Quitus est donné à l'unanimité.

III – Renouvellement du bureau

Le bureau est statutairement démissionnaire cette année.

<u>Bureau sortant :</u>	<u>Candidatures au bureau (pour deux ans) :</u>
Alain Colas – Président Jean-Fred Corfini – Trésorier Patrick Rzewuski – Secrétaire Dominique Dupin Alain Boiteux Michèle Legall Henry Raibaud Richard Benamou Claude Perrot Jean-Louis Bouyer	Alain Colas – Président Jean-Fred Corfini – Trésorier Patrick Rzewuski – Secrétaire Dominique Dupin Alain Boiteux Michèle Legall Henry Raibaud Richard Benamou Jean-Louis Bouyer Pierre Gauthier

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité

IV - Cotisation annuelle

L'alternative est :

- Passer la cotisation à 15 € (nous n'adhérons pas à la FFRP)
- Passer à 9 €, avec adhésion du club et cotisation individuelle à la FFRP.

Après discussion, la cotisation est ramenée à **9 €**.

Cette décision est adoptée.

V - Radio de secours en montagne

Il y a lieu de rappeler en préalable que la radio souhaitée est un dispositif de secours qui permet d'appeler de l'aide, sur une fréquence de secours veillée en permanence par, notamment, l'organisme « Secours en montagne ».

L'autorisation d'utilisation d'une radio portable de secours se fait en deux étapes.

1- L'ART (Autorité de Régulation des Télécommunications)

Il faut demander une autorisation de fréquence et d'utilisation de l'émetteur. Ceci comprend une taxe d'inscription de 150 € et un abonnement annuel de 35 € par poste. Si on fait cette demande en direct à l'ART, celle-ci considère que nous utilisons DEUX postes au minimum et nous fera payer 70 € d'abonnement annuel.

2 - Après avoir reçu l'autorisation de l'ART, il faut prendre un abonnement auprès de « Secours en montagne » qui n'est valable que pour un seul département. Coût : Droit d'entrée de 15 à 20 €, abonnement annuel de 35 €

3 - Achat d'un poste de radio (environ 6 à 700 €).

Alternative :

A - L'association n'adhère pas à la FFRP, on conserve notre assurance MACIF de 220 € annuels, l'association paie 150 € d'inscription à l'ART + 70 € annuels d'abonnement.

On paie 20 € d'entrée + 35 € annuels d'abonnement à « Secours en montagne » (par département)

Soit : $150 + 70 + 20 + 35 = 275$ € la première année (le secours est limité à un seul département) et $70 + 35 = 105$ € les années suivantes (toujours pour un seul département).

B - L'association adhère à la FFRP

- L'association résilie l'assurance auprès de la MACIF
- Coût d'adhésion pour l'association à la FFRP : 40 € annuels
- Coût d'adhésion individuelle pour chaque membre de l'association : 20 € annuels (env. selon options personnelles choisies).
- La FFRP prend en charge les dépenses auprès de l'ART (150 + 70 €)
- L'association adhère au « Secours en montagne » 20 € + 35 € (pour un département).

Remarques :

- C'est la FFRP qui prend en charge les sentiers et il est normal que notre association y participe.
- Les dirigeants ne sont assurés en RC que pour les membres ayant pris leur assurance auprès de la FFRP.
- En cas de problème, les responsables de l'association pourraient être poursuivis pour n'avoir pas pris les mesures de sécurité ad hoc (radio) pour éviter les suites fâcheuses d'un accident.

Ce choix est mis aux votes. La décision est prise à l'unanimité d'obtenir les radios de secours et d'adhérer à la FFRP. Ce qui signifie :

- 40 € /an pour le club,

- 20 € /an pour chaque adhérent (env. selon options personnelles).
- Fin de l'adhésion à la MACIF pour l'association (économie de 220 €).
- Meilleure assurance et sécurité pour chacun.

VI - Séjours et randonnées de l'été 2006

Dimanche 9 juillet 2006

Vignols – Le mont Gravières

D = 720 mètres, T = 5 heures. TOP 25 : 3641 ET

Dimanche 23 juillet 2006

Bousieyas - La Crête de la Blanche

D = 760 mètres, T = 5 h 30. TOP 25 : 3639 ET

Week-end du 29 juillet au 31 juillet 2006

Allos - Gorges de Saint-Pierre - Lac du Lignin - Le Seignus

Dimanche 13 août 2006

Le Gélas.

D = 1250 mètres, T = 6 heures. TOP 25 : 3741 OT

Possibilité de s'arrêter au lac Blanc (D = 770 mètres) ou au Dôme

Semaine du 20 au 26 août 2006

Séjour dans la vallée de la Clarée (Névache).

Dimanche 10 septembre 2006

Les crêtes d'Auron.

D = 850 mètres, T = 7 heures. TOP 25 : 3639 OT

Possibilité de prendre le téléphérique (D = 250 mètres, T = 5 heures)

Dimanche 24 septembre 2006

Lac Nègre et le Pas de Préfouns

D = 680 mètres (Le lac) ou 940 mètres (Le Pas de Préfouns) TOP 25 : 3641 ET

Dimanche 8 octobre 2006

Notre-Dame des fontaines (La Brigue) - Mont de Colle Ardente

D = 850 mètres, T = 6 heures TOP 25 : 3841 OT

VII - Questions diverses

1. Le club a deux exemplaires du CD réalisé par J.-C. Huertas (Sorties Vaucluse, Champsaur, Gags Cigale et fête médiévale à Cagnes-sur-Mer). Et un CD de photos, réalisé par Jean-Michel Peyraud.
2. Marche et Découverte a signé un contrat de location d'une salle (au-dessus de la poste), les mercredis soir après 18 h 30, pour l'année. Cette salle est celle du club de bridge.

Site Internet

L'association dispose d'un site internet pour lequel vous pouvez voir dès à présent les photos de nos Assemblées Générales et de quelques randonnées.

Merci à tous de nous envoyer des photos et des commentaires, comptes rendus, etc. qui y seront

déposés et que tous les membres pourront voir.

Si vous disposez de photos numériques, envoyez-les par Internet, si vous disposez de photos sur papier, confiez-les à Patrick pour quelques jours. Elles seront scannées, placées sur le site internet et vous seront rendues immédiatement après. Elles seront ainsi à la disposition de tous.

Vous pouvez les regarder, les recevoir sur votre ordinateur et/ou les imprimer selon votre choix.
Merci de votre aide.

Merci à ceux qui ont déjà alimenté ce site. Adressez vos photos et vos textes à Patrick :

patrick@au-soleil.org

L'adresse du site est :

<http://metd.au-soleil.org>

(Nouvelle adresse du site internet)

Toutes vos remarques sont les bienvenues, merci de votre collaboration.

L'assemblée générale a eu lieu dans les jardins « La clef des champs », route de Cagnes à La Colle où Stéphane, aidé de Jean-Jacques nous ont accueillis avec beaucoup de gentillesse. Nous nous retrouvons ensuite sur place pour un chaleureux repas. (Voir photos sur le site Internet).